

RAPPORT D'ACTIVITÉ "FORMATION" 2005

Par Jacques CATHELINÉAU et Michel DUCLOT

Les actions s'orientent en priorité vers les quatre types de publics bénéficiaires ciblés : dirigeants, formateurs, cadres techniques et sportifs de haut niveau (SHN). Les dirigeants ont bénéficiés d'informations sur les évolutions récentes (convention collective nationale du sport) ; la rédaction du nouveau guide du dirigeant est en cours et un plan de formation sur plusieurs années a été conçu. L'adoption par les partenaires sociaux de la première qualification professionnelle de la branche sport (l'assistant moniteur de voile) concrétise les efforts de la fédération. Les formations fédérales de Moniteur ont évolué (diplômes homologués de Moniteur) et sont renforcées en vue des nécessaires évolutions légales (qualification "sécurité") et conventionnelles (reconnaissance au-delà de 2007). La formation initiale et continue des cadres techniques se consolide avec des aides ciblées vers les SHN candidat(e)s au concours de professeur de sport, le lancement d'un 2^{ème} cycle de formation continue de "chef de projets" et les formations à la pratique professionnelle de l'anglais pour les entraîneurs à missions internationales. Les SHN sont accompagnés financièrement dans leurs efforts de formation, non seulement vers l'acquisition d'un diplôme d'encadrement sportif mais également visant des certifications professionnelles facilitant leur accès au marché du travail dans tous les secteurs. Un dispositif nouveau de conventionnement (FFVoile - SHN) est généralisé à cette occasion. Les relations avec la Marine Nationale (Ecole Navale) sont renforcées.

Formation des dirigeants :

La publication des actes du séminaire intitulé "Le dirigeant sportif employeur" a permis de largement diffuser la convention collective nationale du sport (CCNS) et surtout, des conseils utiles dans le recrutement et la bonne gestion des salariés des clubs. Le colloque national formation du 4 décembre a réuni une cinquantaine de représentants régionaux responsables autour des questions de formation. La journée du 5 décembre accueillait plus largement les présidents de clubs présents lors d'une information sur la CCNS au siège de la FFVoile. Le Conseil de perfectionnement des formations fédérales, réuni en février, a pu analyser les exigences des dispositifs de reconnaissance des diplômes et qualifications fédéraux et l'évolution du diplôme d'entraîneur de la FFVoile. Un nouveau livret de certification des Moniteurs FFVoile a été expérimenté et deux regroupements de formateurs organisés (mars à l'ENV et novembre à PARIS). En résumé, les principales actions réalisées sont les suivantes :

- Financement de la rédaction actualisée du "Guide du dirigeant" (millésime 2006, en cours) ;
- Diffusion des actes du 4^{ème} séminaire national de formation et de la CCNS (1800 ex.) ;
- Réunion d'un groupe de pilotage de la formation des dirigeants (18 novembre 2005) ;
- Organisation des ateliers du conseil des ligues des 19 et 20 novembre 2005 (5 ateliers sur deux jours)
- Réunion du conseil de perfectionnement des formations de la FFVoile (février 2005) ;
- Contribution à la présentation de la CCNS aux dirigeants de club du 4 décembre 2005 (intervenants) ;
- Conseils de premier niveau aux dirigeants sportifs en matière d'encadrement technique.

Formation des formateurs de moniteurs :

Deux rassemblements nationaux de formateurs expérimentés ont réuni une trentaine de formateurs de formateurs habilités issus d'une quinzaine de ligues autour des questions de sécurité et d'amélioration des formations fédérales. La gestion documentaire au service des ligues et des centres de formation a été maintenue (réalisation et diffusion des diplômes, livrets de formation et documents pour les stages en situation, ...). Les principales actions réalisées sont les suivantes :

- Organisation de regroupements de formateurs pour la rénovation des formations de moniteurs (mars et novembre) ;
- Rédaction du règlement actualisé du diplôme de "Moniteur FFVoile" (validé par le conseil d'administration de la FFVoile le 08/07/05) ;
- Suivi de la recherche de solutions de continuité pour la reconnaissance des moniteurs occasionnels ;
- Actualisation et diffusion des documents fédéraux pour la formation et la certification des moniteurs (livrets de formation, livrets de certification, documents de formation) ;
- Suivi des relations avec l'ENV.

Le bilan décennal 1995 – 2005 fait apparaître une moyenne de 436 personnes en formation de formateurs de Moniteurs avec environ 50% de nouveaux formateurs et 50% de perfectionnement de formateurs déjà qualifiés et habilités. Mais cette répartition cache en réalité une baisse du recrutement de nouveaux formateurs et une consolidation des compétences des formateurs habilités en réelle activité, comme le montre le tableau ci-après. L'activité de formation des formateurs constitue un point fort, qui dépasse même les besoins.

Années :	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Total
Nouveaux formateurs	356	293	230	283	336	202	185	129	194	130	122	2 460
Perfection. formateurs	150	170	190	169	148	264	282	205	186	239	337	2 340
TOTAUX	506	463	420	452	484	466	467	334	121	369	459	4 800

En 2005, les formateurs de moniteurs ont participé à former environ 1 200 moniteurs fédéraux, dont 312 en spécialité croisière (64 en croisière deuxième degré). A partir de 2003, on observe une baisse du nombre de certifications en voile légère (MFV). Depuis 1999, on constate à l'inverse une hausse constante des Moniteurs fédéraux croisière 1° (MFC 1) et un maintien au 2° (MFC 2). L'année 2005 semble amorcer un début de reprise de l'activité de formation des moniteurs en voile légère, après deux années de baisse, reprise qu'il conviendra de vérifier dans les trois ans. Pour mémoire, il a été rappelé aux responsables régionaux et aux cadres techniques que les prérogatives des diplômes de Moniteur FFVoile délivrés jusqu'en 2006 restent acquises à vie pour les titulaires.

Années :	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Total
MFV	1361	1342	1192	1120	1134	1135	1299	1217	929	791	890	12 410
MFC 1	111	176	198	180	204	327	265	291	236	220	248	2 456
MFC 2	99	40	71	66	85	75	70	74	35	49	64	728
Total MF /an	1571	1558	1461	1366	1423	1537	1634	1582	1200	1060	1202	15 594

Formation des cadres techniques (entraîneurs et nouveaux métiers) :

Un plan de formation professionnelle continue des entraîneurs "haut niveau" a été engagé avec des orientations générales (consolidation anglais, formation de chefs de projet,...) et un soutien partiel aux plans de formation individualisés (formations professionnelles en liaison avec les fonctions exercées). On dénombre la formation d'une centaine d'entraîneurs fédéraux, essentiellement du premier degré. Les principales actions nationales réalisées sont :

- Conception et mise en œuvre du 2^{ème} cycle de formation de « chef de projets » (10 participants, 3 séminaires de 3 jours réalisés) ;
- Aides à la formation des SHN vers le métier d'entraîneur (BEES I ° & II° haut niveau à l'ENV et préparation du concours de professeur de sport à l'INSEP et à l'ENV : 22 SHN aidés) ;
- Soutien financier des actions de formation d'entraîneurs des ligues régionales de voile
- mise en place d'un test d'évaluation du niveau d'anglais selon les normes internationales ;
- Engagement d'un plan de formation des entraîneurs voile en anglais ;
- Diffusion des documents fédéraux pour la certification des entraîneurs (livrets de formation) ;
- Stage de formalisation des fondamentaux de l'entraînement sportif voile (12-14 décembre 2005) suite à l'appel d'offre correspondant ;
- Financement et suivi des formations à l'INSEP des candidat(e)s au professorat de sport .

En 2005, plus de quatre-vingts entraîneurs fédéraux (EF) ont été formés, dont six de niveau deuxième degré du diplôme d'entraîneur fédéral (EF 2). On constate que les entraîneurs certifiés aux niveaux supérieurs exercent plus longtemps (EF 2 & EF 3) que ceux qui restent certifiés au premier degré (EF 1). Par ailleurs, ces chiffres doivent être relativisés au regard des entraîneurs qui obtiennent, à l'issue du premier degré, un diplôme d'état (BEES notamment), lequel dispense de la nécessité d'acquiescer un niveau supérieur du diplôme fédéral d'entraîneur.

Le bilan septennal 1999 – 2005 confirme le faible volume de certification aux 2^{ème} et 3^{ème} degrés (rapport de 1 pour 6), déjà observé les années antérieures. On remarque une légère baisse du nombre d'entraîneurs formés tout au long de la période, comme le montre le tableau ci-après. Mais les formations sont aussi plus longues et approfondies qu'auparavant.

Année	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Total
EF 1	97	112	77	91	89	52	83	601
EF 2	12	13	12	21	21	20	6	105
EF 3	1	2	1	9	8	0	0	21
Total EF / an	110	127	90	121	118	72	89	727

Formations et emplois aménagés des SHN :

Outre le soutien des sportifs de haut niveau (SHN) dans leurs demandes d'aménagement d'études (report d'examens, allongement de cursus) et d'orientation scolaire, des bourses de formation ont été plus particulièrement orientées vers les formations de professionnalisation, la création et le maintien des conventions d'insertion professionnelles (CIP) qui demandent un engagement renforcé de la FFVoile (suivi et

participation financière du secteur haut niveau). On note un renforcement de l'équipe de France militaire de voile. Le suivi socioprofessionnel de SHN (contacts avec les employeurs publics et privés). Les principales actions réalisées sont les suivantes :

- Aides à la formation initiale et professionnelle des SHN (hors métier d'entraîneur et d'encadrement de la voile) ;
- Conseils à l'orientation professionnelle et au positionnement socioprofessionnel ;
- Suivi de la mise en place et du renouvellement des emplois publics et privés aménagés ;
- Suivi des relations avec l'Ecole Navale de Lanvéoc-Poulmic (ENAV) et le Commissariat au sport militaire (12 postes de SHN : 10 olympique et 2 course au large) avec consolidation des relations conventionnelles.

Relations internationales :

La conception et la mise en œuvre d'une convention avec les écoles de voile italiennes (autofinancée par le contrat) a permis la formation et la certification d'une vingtaine de formateurs de moniteurs italiens. Un contact approfondi a été pris avec la fédération espagnole de voile, dans le cadre des échanges internationaux cofinancés avec le MJSVA, pouvant déboucher à court terme sur un projet européen plus large.

* * *